

1 – Amélioration de la mobilité transfrontalière par la mise en place de nouvelles lignes de bus publics dans le Rhin supérieur

La Collectivité européenne d'Alsace est en parfaite cohérence avec le contenu de la résolution.

Si l'objectif primaire poursuivi par la CeA reste celui d'une réouverture des lignes ferroviaires partout où cela est économiquement faisable, elle attache une importance particulière à simplifier la vie de ses habitants, en contribuant à la mise en place puis au financement de lignes de bus venant combler un manque.

Ainsi, la CeA a contribué à l'émergence d'une nouvelle ligne de bus entre Erstein et Lahr : en partenariat avec l'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau (maître d'ouvrage), la Communauté des Communes du Canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin s'étaient engagés en 2017 dans une démarche de facilitation de l'accès à l'emploi, grâce à la mise en place, à titre expérimental, d'une ligne de bus transfrontalière entre la gare d'Erstein et la gare de Lahr.

Cette ligne avait initialement pour vocation de desservir de grandes entreprises de la zone d'activité de Lahr à travers deux allers-retours quotidiens.

Au terme de l'expérimentation, l'intérêt du service se confirmant, la Région Grand-Est et l'Ortenaukreis se sont associés au projet en vue d'un renforcement du cadencement et de son ouverture au grand public. Le service propose aujourd'hui 6 allers-retours quotidiens, du lundi au samedi. La CeA est partenaire du projet, porté par la Région, pour la période 2020-2024.

La CeA soutient par ailleurs le projet de Transport à Haut Niveau de Service entre Colmar et Breisach, dans l'attente de la réouverture de la ligne ferroviaire destinée aux voyageurs.

Ainsi, par ces exemples concrets, la CeA montre son adaptabilité aux contraintes du territoire, en proposant un accompagnement « à la carte ».

2 – Un développement durable du sport dans le Rhin supérieur

La CeA soutient de manière active la filière sportive alsacienne, et en particulier ses initiatives transfrontalières. A ce titre, la CeA a notamment initié deux « forums sport », en 2018 et 2020, destinés à faire se rencontrer des acteurs du monde sportif afin d'imaginer des projets communs.

Le projet porté par le Groupe de travail « Sport » de la Conférence du Rhin supérieur, consistant en un guide pour la planification d'équipements sportifs dans le Rhin supérieur, qui prenne en compte le fait transfrontalier, est salué par la CeA.

3 – Améliorer l'accès transfrontalier aux pharmacies de garde

La CeA salue le contenu de la résolution relative à un aspect très concret de la vie quotidienne dans le bassin de vie du Rhin supérieur.

Elle souhaite rappeler sa mobilisation constante, depuis le début de la pandémie de COVID-19, en faveur de solutions sanitaires transfrontalières, pragmatiques et pérennes.

L'ouverture plus large aux pharmacies de garde de part et d'autre de la frontière pourrait s'inscrire dans cette continuité, même si des questions pratiques (connaissance du nom des médicaments des deux côtés de la frontière, questions du remboursement et des taux de prise en charge...) doivent encore être réglées

Par son action, la CeA souhaite mettre en oeuvre des propositions très pratiques visant à simplifier la vie des citoyens du Rhin supérieur dans le domaine de la santé. Cela passe par une action au quotidien et par l'inscription de projets plus structurants, par exemple dans le futur Schéma alsacien de coopération transfrontalière. Les instances transfrontalières comme le Conseil rhénan ou la Conférence du Rhin supérieur auront bien évidemment toute leur place dans son processus de consultation, et pourront y faire remonter leurs propositions.

4 – Valoriser les potentiels transfrontaliers dans le domaine de la santé dans le Rhin supérieur

La CeA soutient les démarches visant à créer un espace sanitaire transfrontalier dans le Rhin supérieur et soutient les propositions du Conseil rhénan en matière de prise en charge des soins programmés d'un côté ou de l'autre d'une frontière. .

Elle rappelle cependant que les conditions à réunir pour parvenir à un tel espace sanitaire transfrontalier sont encore nombreuses, et impliquent la mise en oeuvre d'approches expérimentales.

Dans le prolongement du Congrès Santé du 19 octobre 2020 (qui, sous l'égide de la CeA, a réuni plus d'une centaine de représentants des autorités de santé, des collectivités territoriales et des professionnels du terrain des trois versants français, suisse et allemand), et au vu des besoins partagés en matière de construction d'un espace de santé unique dans le Rhin Supérieur, il convient de se pencher sur 4 axes de travail en priorité,

- l'aide médicale urgente, en réponse notamment aux attentes de la CeA (et des Services territoriaux d'incendie et de secours), du Conseil Rhénan et de l'Agence Régionale de Santé, tout en notant que les conventions existantes ont également besoin d'une mise en application par l'organisation pratique et régulière d'exercices conjoints (« stress tests » transfrontaliers).
- la mise en place d'une coordination transfrontalière ambitieuse en matière épidémiologique,;
- la coopération transfrontalière en matière de soins de proximité, notamment à partir du projet de Centre de Santé transfrontalier en cours dans l'espace PAMINA, lequel permettra également d'appréhender la question de la prise en charge financière des soins. Ce projet, cofinancé par INTERREG fera l'objet d'échanges avec les autres territoires transfrontaliers du Rhin supérieur;
- répondre aux problèmes de la dépendance des publics « personnes âgées » et « personnes handicapées » en modalité transfrontalière, pour répondre au défi partagé du vieillissement des populations et du développement des maladies chroniques ;

Enfin, la CeA, en étroite collaboration avec le STIS 67, ouvrira prochainement le premier vaccinodrome d'Alsace au sein de l'Hôtel de la CeA à Strasbourg. L'objectif est de pouvoir vacciner jusqu'à 14 000 personnes par semaine, à partir du 15 mai 2021. Il s'agit là d'une opération inédite en France, qui montre l'attachement de la CeA à la promotion d'une santé de proximité.

5 – Protéger les acquis des accords de Schengen

La CeA est en ligne avec le contenu de la résolution. Les deux Départements alsaciens s'étaient tous deux élevés, courant 2020, contre la fermeture des frontières et les mesures de restriction de la circulation dans l'espace de vie trinational.

La CeA poursuit cet engagement en travaillant étroitement avec les autorités des trois pays, afin d'éviter le retour de frontières nationales qui ne soit pas anticipé ou coordonné au niveau transfrontalier afin que le quotidien des milliers de frontaliers du Rhin Supérieur soit le moins impacté possible.

La gestion de la crise du COVID-19 devra être analysée de manière rétrospective, une fois la situation stabilisée, afin d'en tirer des conclusions quant au fonctionnement (et aux dysfonctionnements) des instances de coordination de l'espace du Rhin supérieur.